

Des partenariats solides pour un Canada plus fort

Soumission de Coopération Canada aux consultations
prébudgétaires en vue du budget de 2026



[Coopération Canada](#) est la coalition nationale indépendante du Canada qui rassemble des organisations de la société civile canadienne œuvrant en développement international et en aide humanitaire. Avec plus de 100 membres, nous travaillons aux côtés de nos membres et de nos partenaires, au Canada et partout dans le monde, pour bâtir un monde plus juste, plus sûr et plus durable pour toutes et tous.

Recommandations pour le budget de 2026

Recommandation 1 : Nous demandons au Canada d'établir un noyau protégé minimal de 5,5 milliards de dollars par année pour l'aide publique au développement (APD) destinée à la réduction de la pauvreté.

Cela signifie protéger l'APD destinée aux contextes les plus vulnérables du monde, notamment les pays les moins avancés, les pays à faible revenu et les contextes fragiles, ainsi que les programmes axés sur la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, tout autre financement au titre de l'APD devant s'ajouter à ce noyau.

- **Recommandation 1.1 : Nous demandons au Canada de veiller à ce que toutes les initiatives liées au commerce et à l'investissement financées par l'APD respectent la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle en démontrant que la réduction de la pauvreté constitue leur objectif principal.**
- **Recommandation 1.2 : Nous demandons au Canada d'établir un noyau protégé minimal de 962,7 millions de dollars par année pour l'aide humanitaire au sein de son APD.**

L'aide internationale comme pilier stratégique de la politique étrangère du Canada

Les crises mondiales qui se multiplient et se chevauchent redéfinissent le contexte dans lequel le Canada doit agir. Les conflits prolongés, l'urgence climatique, les besoins humanitaires et le rétrécissement de l'espace civique freinent les progrès en matière de développement et limitent la capacité des pays à investir dans la stabilité et la croissance à long terme. En 2026, on estime que 239 millions de personnes auront besoin d'aide humanitaire.ⁱ De plus, la moitié des personnes vivant dans l'extrême pauvreté se trouvent dans des contextes fragiles et touchés par des conflits, où l'accès à d'autres sources de financement demeure limité.ⁱⁱ Ces pressions s'intensifient alors que l'ordre international est de plus en plus fragilisé, que la coopération s'affaiblit et que la concurrence géopolitique s'accroît.

Ces dynamiques ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Elles touchent directement la prospérité économique et la sécurité nationale du Canada en perturbant les marchés, les chaînes d'approvisionnement et les conditions d'investissement, tout en accentuant les pressions liées aux déplacements de population et les risques pour la sécurité.

Dans ce contexte, le Canada doit revoir sa façon de s'engager à l'échelle internationale afin de protéger sa sécurité économique et sa prospérité à long terme. Alors que la dépendance envers les États-Unis devient moins certaine, la diversification des échanges commerciaux n'est plus optionnelle. Les économies qui connaissent la croissance la plus rapide se trouvent de plus en plus en Afrique, en Asie et en Amérique latine, et les pays que le Canada appuie aujourd'hui contribueront à façonner l'économie mondiale de demain. Il est donc essentiel d'approfondir nos relations avec ces régions pour renforcer la résilience du Canada.

La coopération internationale au développement est un instrument central de cet engagement. En tant que pilier essentiel de la politique étrangère du Canada, elle permet de bâtir des partenariats durables dans des régions où les liens diplomatiques et commerciaux sont encore en développement. En s'attaquant aux causes profondes de la pauvreté et de l'instabilité, l'aide internationale contribue à prévenir les crises, à renforcer les institutions et à soutenir une croissance économique inclusive. Ces conditions sont nécessaires à la stabilité des marchés et aux investissements à long terme.

Il s'agit aussi d'un outil rentable pour gérer les risques mondiaux. La prévention des conflits peut coûter jusqu'à 100 fois moins cher que les interventions pour y répondre,ⁱⁱⁱ alors que l'impact économique mondial de la violence a atteint près de 20,000 milliards de dollars en 2024.^{iv} Les investissements en coopération internationale génèrent également des retombées économiques mesurables, chaque dollar investi dans l'aide publique au développement (APD) entraînant environ 1,19 \$ en exportations canadiennes sous forme d'effet d'entraînement.^v

Ces investissements jouent un rôle essentiel dans l'élargissement de l'empreinte commerciale du Canada. Des pays comme le Chili, l'Afrique du Sud et le Vietnam, autrefois bénéficiaires de l'aide canadienne, comptent aujourd'hui parmi ses principaux partenaires commerciaux dans leurs régions respectives. La coopération au développement contribue à aux fondements de partenariats semblables en renforçant la gouvernance, en réduisant l'instabilité et en développant le capital humain nécessaire pour participer aux marchés régionaux et mondiaux.

Alors que les besoins mondiaux augmentent, les ressources se resserrent. Dans un environnement mondial plus concurrentiel, le désengagement crée un espace pour des acteurs dont les approches peuvent ne pas être alignées avec les intérêts du Canada. Pour la première fois en 2025, les cinq principaux fournisseurs ont tous réduit leurs budgets d'APD, entraînant une baisse de 23 % par rapport à 2024, soit la plus importante de l'histoire.^{vi} Si les tendances actuelles de désinvestissement se poursuivent, elles pourraient entraîner 9,4 millions de décès supplémentaires, dont 2,5 millions d'enfants.^{vii}

La capacité du Canada à maintenir cet engagement est elle aussi de plus en plus menacée. Les réductions annoncées dans le budget de 2025 risquent d'affaiblir sa capacité à s'engager de façon constante et stratégique.

Le budget fédéral de 2026 offre l'occasion de veiller à ce que l'aide internationale du Canada demeure à la fois un appui essentiel pour les communautés du monde entier et un investissement stratégique pour le Canada. L'établissement d'un noyau protégé d'APD pour l'aide internationale destinée à la réduction de la pauvreté permettrait au Canada de renforcer sa résilience économique, de soutenir sa sécurité nationale et de maintenir son influence mondiale dans un monde de plus en plus complexe et contesté.

Recommandation 1 : Nous demandons au Canada d'établir un noyau protégé minimal de 5,5 milliards de dollars par année pour l'aide publique au développement (APD) destinée à la réduction de la pauvreté.¹

Cela signifie protéger l'APD destinée aux contextes les plus vulnérables du monde, notamment les pays les moins avancés, les pays à faible revenu et les contextes fragiles, ainsi que les programmes axés sur la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, tout autre financement au titre de l'APD devant s'ajouter à ce noyau.

¹ Sur la base de l'APD nette réelle, une analyse fondée sur les codes sectoriels orientés vers la pauvreté indique qu'une allocation de 5,5 milliards de dollars porterait cette part à 82 % des allocations moyennes récentes du Canada.

L'établissement d'un noyau protégé minimal permettrait au Canada de maintenir un accent clair et soutenu sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, tout en préservant la flexibilité nécessaire pour que le gouvernement poursuive d'autres priorités au moyen de l'APD, lorsque cela est approprié. Ces dépenses, notamment celles liées au commerce, devraient donc s'ajouter à cet engagement de base plutôt que d'en être tirées.

Cibler le financement concessionnel vers les contextes les plus vulnérables et les plus fragiles est à la fois efficace et nécessaire. Ces pays ont un accès limité aux capitaux privés et aux ressources nationales, ce qui rend l'APD essentielle pour soutenir les services essentiels, les capacités institutionnelles et la stabilité économique. Concentrer les ressources dans ces contextes maximise l'impact et s'aligne sur les engagements du Canada, ainsi que sur la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle (LRADO), en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités.

Recommandation 1.1 : Nous demandons au Canada de veiller à ce que toutes les initiatives liées au commerce et à l'investissement financées par l'APD respectent la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle en démontrant que la réduction de la pauvreté constitue leur objectif principal.

Alors que le Canada adapte sa politique étrangère pour naviguer dans un environnement mondial de plus en plus fracturé, l'accent est davantage mis sur l'alignement des objectifs de développement, de commerce et de géopolitique. Une plus grande cohérence entre ces piliers est nécessaire. Toutefois, l'APD est plus efficace lorsqu'elle demeure ancrée dans sa raison d'être fondamentale. La réduction de la pauvreté, les droits de la personne et la croissance inclusive ne sont pas distincts des intérêts stratégiques du Canada. Ils constituent le fondement de partenariats stables, prévisibles et mutuellement bénéfiques, et cette approche a constamment produit des résultats.

Alors que le gouvernement met davantage l'accent sur [l'utilisation du financement de l'aide internationale pour faire avancer des objectifs commerciaux](#), il est essentiel que le cadre législatif qui guide l'aide internationale soit pleinement respecté. Cela exige que toutes les initiatives appuyées par l'APD demeurent clairement subordonnées à son objectif principal et alignées avec celui-ci. Les activités commerciales et d'investissement financées par l'aide internationale doivent donc démontrer des retombées concrètes en matière de développement pour les pays partenaires, et non seulement des rendements économiques.

En pratique, cela signifie prioriser les résultats en matière de développement plutôt que les gains commerciaux à court terme. Les retombées pour les Canadiennes et les Canadiens devraient découler de résultats solides en matière de développement, et non d'approches transactionnelles ou conditionnelles. Cela exige aussi un engagement clair envers [l'aide déliée](#), un soutien au développement

du secteur privé local et des investissements soutenus dans les conditions institutionnelles et économiques qui permettent des relations commerciales équitables et durables.

Recommandation 1.2 : Nous demandons au Canada d'établir un noyau protégé minimal de 962,7 millions de dollars par année pour l'aide humanitaire au sein de son APD.

De nombreuses crises humanitaires sont prolongées et cycliques, et exigent un engagement soutenu plutôt que des réponses d'urgence répétées. Le financement à court terme accroît les coûts administratifs, limite la planification et réduit l'efficacité des interventions.

Un financement pluriannuel et flexible, qui renforce l'appui direct et équitable aux actrices et acteurs locaux et nationaux par des mécanismes de financement plus accessibles et inclusifs, améliore l'efficacité et permet une réponse plus stratégique, puisque les intervenant·e·s locaux et nationaux sont souvent les premières et les dernières personnes présentes lors des crises.

Investir 962,7 millions de dollars par année, soit le chiffre le plus récent du [Rapport statistique sur l'aide internationale 2024-2025](#), dans une aide humanitaire fondée sur les principes humanitaires, où le droit international humanitaire est respecté de manière égale et où la protection des civils est priorisée, contribue également à stabiliser les contextes fragiles et à prévenir une détérioration supplémentaire, tout en permettant la mise en place des conditions nécessaires au développement économique. Lorsque les besoins de base ne sont pas satisfaits, les risques de déplacement, d'instabilité et de conflit augmentent, ce qui fait de l'aide humanitaire non seulement un impératif moral, mais aussi un investissement concret dans la stabilité et une occasion de favoriser une croissance économique future.

Mesures habilitantes pour maximiser l'impact

Pour que l'aide internationale soit efficace, qu'elle fasse avancer les objectifs de politique étrangère du Canada et qu'elle produise des résultats pour les communautés du Sud global, les mesures habilitantes suivantes devraient être mises en place.

- 1. Le Canada devrait prioriser la défense de l'espace civique et des droits de la personne en contribuant à du financement d'intervention rapide pour les organisations de la société civile et les défenseur·e·s des droits de la personne.**

L'espace civique est essentiel à un développement efficace, à la gouvernance démocratique et à des partenariats stables.^{viii} Lorsqu'il est restreint, la reddition de comptes s'affaiblit, les résultats se détériorent et les investissements canadiens sont mis à risque. Les menaces sont de plus en plus rapides et ciblées, alors que les outils de financement actuels du Canada manquent de rapidité et de flexibilité pour y répondre.

Le Canada a auparavant soutenu Lifeline, un mécanisme d'intervention rapide qui a pris fin avec le démantèlement de l'USAID. Son successeur, [le Lighthouse Global Protection Fund](#), comble maintenant cette lacune. Le Canada devrait réorienter son appui vers ce fonds afin de permettre une aide rapide et flexible aux personnes exposées à des menaces immédiates, tout en coordonnant ses efforts avec des donateurs alignés pour répondre aux risques systémiques plus larges.

Le Canada devrait également réduire le fardeau administratif en réformant les exigences de reddition de comptes afin de les axer sur l'impact et une responsabilisation significative, tout en rendant le financement fédéral plus fiable et plus réactif pour mieux servir les communautés.

2. Le Canada devrait renouveler son engagement envers l'égalité des genres et le développement inclusif dans tous les secteurs de la coopération internationale.

Le Canada devrait protéger et consolider les principes fondamentaux et les gains démontrés de la Politique d'aide internationale féministe, en veillant à ce que l'égalité des genres demeure une priorité à la fois fondamentale et transversale, tout en faisant avancer ses objectifs de politique étrangère. Cette approche renforcerait également des engagements comme l'Engagement de 10 ans en matière de santé et de droits dans le monde. Pour y parvenir, il faut maintenir une capacité institutionnelle soutenue au sein d'Affaires mondiales Canada, notamment des ressources humaines dédiées, une solide capacité d'analyse comparative entre les sexes Plus et l'utilisation systématique de données désagrégées pour éclairer la prise de décisions et la reddition de comptes.

L'égalité des genres est un moteur éprouvé du développement durable, et des progrès transformateurs dépendent également de la capacité à s'attaquer aux inégalités structurelles et à soutenir les organisations locales de défense des droits des femmes.^{ix} Les investissements dans l'éducation, la santé, le leadership et la participation économique des femmes renforcent les économies, la gouvernance^x et la résilience, tandis que chaque dollar investi dans la planification familiale et la santé maternelle génère 8,40 \$ en retombées économiques.^{xi}

Cette approche doit être intersectionnelle. L'aide internationale du Canada devrait inclure pleinement les personnes en situation de handicap, qui représentent 16 % de la population mondiale,^{xii} dont 80 % vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire^{xiii} et dont les trois quarts sont des femmes.^{xiv} Confrontées à des taux plus élevés de pauvreté, d'analphabétisme et de besoins de santé non comblés, ces personnes doivent être pleinement intégrées à la conception et à la mise en œuvre des programmes afin d'atteindre des résultats inclusifs et durables.

3. Le Canada devrait veiller à ce que son nouvel engagement en matière de climat soit composé de financement de haute qualité.

Le financement climatique du Canada doit veiller à ne pas déplacer les ressources destinées à la réduction de la pauvreté et aux autres priorités de développement. Un financement climatique de haute qualité est essentiel pour soutenir l'adaptation, l'atténuation ainsi que les pertes et préjudices dans le Sud global, où les impacts climatiques compromettent déjà les progrès en matière de développement et accroissent les pressions humanitaires. Alors que le Canada cherche à mobiliser davantage de capitaux

privés, des garde-fous solides, ainsi que des mécanismes de responsabilisation et de transparence, seront essentiels pour veiller à ce que ces investissements complètent adéquatement un financement public de haute qualité.

4. Le Canada devrait s'engager à améliorer la transparence budgétaire en publiant, dans les budgets fédéraux annuels, des renseignements actuels et prospectifs sur l'Enveloppe de l'aide internationale (EAI).

Les budgets récents ont fourni peu de clarté sur l'aide internationale du Canada. Le budget de 2025 a annoncé des compressions de 2,7 milliards de dollars sur quatre ans sans préciser la base de référence à partir de laquelle ces réductions seraient appliquées. Ce manque de transparence rend difficile l'évaluation de l'ampleur et de l'impact des changements apportés à l'aide internationale.

Une plus grande clarté dans ce domaine constitue une mesure raisonnable et réalisable. L'information requise est fondamentale pour de saines pratiques budgétaires et appuierait une approche cohérente et à long terme de l'aide internationale, en l'alignant sur le niveau de clarté appliqué à d'autres domaines de dépenses fédérales.

Au minimum, les budgets fédéraux devraient inclure :

- l'EAI budgétée et estimée pour l'exercice financier précédent;
- l'EAI totale pour l'exercice financier à venir;
- des projections pluriannuelles de l'EAI sur au moins cinq ans;
- une ventilation claire des allocations par grands secteurs de programme et ministères responsables de la mise en œuvre, y compris les distinctions entre l'aide axée sur la réduction de la pauvreté et les autres dépenses, comme le financement climatique.

^{i i} United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UNOCHA), *Global Humanitarian Overview 2026*, 8 December 2025. URL: https://www.unocha.org/attachments/cdccb8f4-11b0-4999-bb3f-d1c54c8ff21c/GHO2026_At_a_glance_EN.pdf

ⁱⁱ World Bank, "Global Economic Prospects, June 2025," June 2025. URL: <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/35bb4b31-e9b0-4a1e-8c6c-df4336558673/content>

ⁱⁱⁱ Hannes Mueller, Christopher Rauh, Benjamin Seimon, and Raphael Espinoza, "The Urgency of Conflict Prevention – A Macroeconomic Perspective," *IMF Working Papers*, December 2024. URL: <https://www.imf.org/-/media/files/publications/wp/2024/english/wpia2024256-print-pdf.pdf>

^{iv} Institute for Economics & Peace, *Global Peace Index 2025: Identifying and Measuring the Factors that Drive Peace*, June 2025. URL: <https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2025/06/Global-Peace-Index-2025-web.pdf>

^v Fanny Siau-Soegiarto and Aniket Bhushan, "Trade with Developing Countries and Development Assistance: Is there a link between Canadian exports and official development assistance?" *Canadian International Development Platform*, November 2017. URL: <https://web.archive.org/web/20240212174721/https://cidpnsi.ca/wp-content/uploads/2017/11/Trade-with-Developing-Countries-Development-Assistance.pdf>

^{vi} Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD), "International aid fell sharply in 2025, says OECD," 9 April, 2026. URL: <https://www.oecd.org/en/about/news/press-releases/2026/04/international-aid-fell-sharply-in-2025-says-oecd.html>

^{vii} Da Silva et al., "Impact of two decades of humanitarian and development assistance and the projected mortality consequences of current defunding to 2030: retrospective evaluation and forecasting analysis," *The Lancet Global*

Health, Volume 14, Issue 5, May 2026. URL: [https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X\(26\)00008-2/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X(26)00008-2/fulltext)

^{viii} Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD), “Co-ordinating Action for Civic Space: Toolkit for implementing the DAC Recommendation on Enabling Civil Society in Development Co-operation and Humanitarian Assistance,” *Best Practices in Development Co-Operation Series*, 2025. URL:

https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2025/06/co-ordinating-action-for-civic-space_176b67ee/61416414-en.pdf

^{ix} Bénédicte Santoire, *Holding the Line on Gender Equality: Evidence to Inform the Future of Canada’s Feminist International Assistance Policy*, February 17, 2026. URL: https://cooperation.ca/wp-content/uploads/2026/03/FIAP-full-report_Final-EN.pdf

^x Georgetown Institute for Women, Peace and Security and Peace Research Institute Oslo, *Women, Peace and Security Index 2025/26*, 2025. URL: <https://giwps.georgetown.edu/the-index>

^{xi} United Nations Population Fund (UNFPA), *When Women Thrive, Economies Flourish: UNFPA’s Investment Case*, 2026. URL: <https://www.unfpa.org/UNFPA-investment-case>

^{xii} World Health Organization (WHO), *Disability*, 7 March 2023. URL: https://www.who.int/health-topics/disability#tab=tab_1

^{xiii} United Nations, *Factsheet on Persons with Disabilities*, N.D. URL:

<https://www.un.org/development/desa/disabilities/resources/factsheet-on-persons-with-disabilities.html>

^{xiv} Sophie Brown, “Making the SDGs Count for Women and Girls with Disabilities,” *UN Women Issue Brief*, 2017. URL:

<https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2017/Making-SDGs-count-for-women-with-disabilities.pdf>